



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Excedes-par-les-horreurs-de-l-insalubrite-les-locataires-exigent-un-code-du>

**Excédés par les horreurs de  
l'insalubrité, les locataires  
exigent un code du logement  
provincial et ce, dès  
maintenant !**

Date de mise en ligne : jeudi 31 octobre 2013

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 31 oct. 2013 - Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) profite de l'Halloween pour rappeler que l'inaction du gouvernement provincial face aux problèmes d'insalubrité transforme le quotidien de centaines de milliers de locataires en un véritable labyrinthe des horreurs. En effet, puisqu'il n'existe pas de législation uniformisée pour l'ensemble du territoire québécois, les ménages locataires aux prises avec des problèmes de vermine ou de chauffage en hiver savent difficilement vers qui se tourner. Seul un Code du logement provincial pourrait réellement protéger l'ensemble des ménages locataires, en uniformisant leurs recours face au laisser-faire de leurs propriétaires.**

« Chaque jour, des locataires contactent des groupes en logement parce qu'elles et ils ne savent plus quoi faire avec leur problème de punaises de lit ou avec la moisissure. C'est inacceptable ! » explique Catherine Tragnée, porte-parole du RCLALQ. Des locataires cohabitent avec des colocataires indésirables tels que des souris, des coquerelles, des rats, etc. D'autres sont aux prises avec de la moisissure et de l'infiltration d'eau, des problèmes de plomberie ou d'électricité. Et ce ne sont que quelques exemples !

Au Québec, il n'y a que quelques villes qui ont des règlements municipaux qui encadrent la salubrité et la sécurité des logements. Pour plus de 1000 municipalités qui demeurent toujours sans règlement, les ménages locataires n'ont pas de recours auprès de leur municipalité. Avec un délai moyen de 20.7 mois pour se faire entendre à la Régie du logement pour une cause civile générale, comme la présence de coquerelles, les locataires n'ont aucun véritable recours.

La présente campagne électorale aurait été l'occasion de mettre de l'avant la sécurité et la santé des locataires, mais cette occasion a été manquée. Même si certainEs candidatEs ont pris des engagements de lutte à l'insalubrité, aucunE n'a eu l'audace de s'engager à demander au gouvernement du Québec l'instauration d'un Code du logement provincial.

Il est temps que le Québec se dote d'une véritable réglementation provinciale afin de protéger l'ensemble des ménages locataires partout sur son territoire. « Le RCLALQ revendique un code du logement provincial depuis plusieurs années. Pendant ce temps, le parc de logements locatifs se détériore visiblement et les locataires sont obligéEs de vivre dans des logements qui sont de plus en plus dangereux pour leur santé et leur sécurité. » rappelle Catherine Tragnée, porte-parole du RCLALQ. C'est pourquoi le RCLALQ interpelle le gouvernement sur cet enjeu d'importance et demande au ministre Sylvain Gaudreault l'instauration d'un seul et unique code du logement sur l'ensemble du territoire.